

**Additif recrutements particuliers
Procédure après le mouvement
Rentrée 2016**

PJ : Annexe 1 : fiche de candidature pour les recrutements sur fonctions spécifiques
Annexe 2 : fiche de candidature pour les recrutements sur poste à profil spécifique

I-Recrutement sur fonctions spécifiques

1) Rappel des fonctions spécifiques

- a- Poste de responsable de Centre de Ressource
- b- TR Gens du Voyage
- c- Poste UPE2A
- d- Postes de Professeur des Ecoles – Maître Formateur en langues vivantes
- e- Classes Relais
- f- Postes spécialisés en ASH (Hôpitaux, MDPH, Maison d'arrêt, Enseignant référent pour élèves handicapés, CLIS TED)
- g- Poste du dispositif « plus de maîtres que de classes »
- h- Poste d'enseignant de classe spécifique d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans

2) Procédure de recrutement après mouvement

Dans l'hypothèse où des postes vacants seraient libérés après le mouvement, un nouvel appel à candidature sera organisé dès le 27 mai.

Les fiches de poste seront mises en ligne sur le site de la DSDEN de l'Hérault.

Les enseignants devront se porter candidats avant le 6 juin au moyen de l'annexe 1 (à transmettre par mail au SCPE 1^{er} degré : ce.dsden34scoe1d@ac-montpellier.fr).

Seront examinées **en priorité** les candidatures des enseignants dont les compétences ont été validées lors de commissions 2014, 2015 et 2016. A compétences égales, les candidatures seront départagées au barème. A défaut de candidats ayant déjà obtenu un avis favorable, une commission sera organisée le mercredi 15 juin.

II- Recrutement sur poste à profil spécifique

1) Rappel des postes à profil spécifique

- a- Poste de conseiller pédagogique de circonscription
- b- Poste de coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire
- c- Poste de directeur en REP+
- d- Poste de directeur en école de 14 classes et +
- e- Poste fléché « langue en section internationale »
- f- Poste d'adjoint en SEGPA de collège en REP+

2) Procédure de recrutement après mouvement

Dans l'hypothèse où des postes de ce type seraient libérés en cours de mouvement ou après le mouvement, un appel à candidature sera organisé.

Les fiches de poste seront mises en ligne sur le site de la DSDEN de l'Hérault.

Les enseignants devront se porter candidats avant le 1er juin au moyen de l'annexe 2 (à transmettre par mail au SCPE 1^{er} degré : ce.dsden34scpe1d@ac-montellier.fr). Ils seront convoqués le mercredi 8 juin pour un entretien.